

Guide de connexion ViaTrajectoire

Pour les médecins libéraux



De quoi s'agit-il ?

En tant que médecin traitant, ViaTrajectoire® vous permet de gérer électroniquement les dossiers de demande d'admission ou de prise en charge de vos :

- patients âgés → à la recherche d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, d'une résidence autonomie ou d'une unité de soins de longue durée,
- patients nécessitant des suites de soins → en hospitalisation à domicile, service de soins de suite et de réadaptation, unité de soins palliatifs ou vers les solutions du domicile (SSIAD, etc.),
- jeunes patients (0 à 12 ans inclus) → dans le cadre d'une suspicion précoce de troubles du neuro-développement (TND) entraînant une orientation vers une
- Plateforme de Coordination et d'Orientation TND.

Plus globalement, ViaTrajectoire permet à la personne concernée, à ses aidants familiaux, ainsi qu'aux professionnels qui l'accompagnent dans son projet de rééducation, de réinsertion ou d'hébergement, d'identifier la ou les structure(s) capable(s) de la prendre en charge et adaptée(s) à ses besoins

Cette fiche est destinée aux médecins libéraux

1. Prérequis

Accès au site ViaTrajectoire directement sur le web : www.viatrajectoire.fr



Cliquez sur l'espace « Professionnels libéraux ou en établissement » et laissez-vous guider.

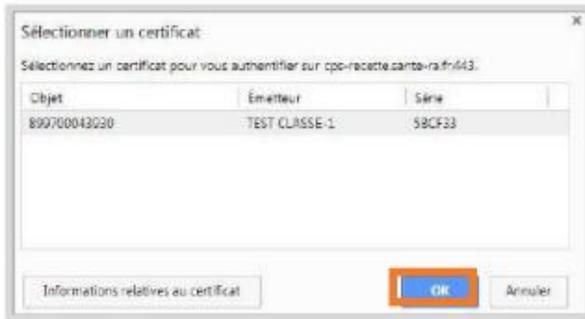
La 1 ère connexion se fait exclusivement par Carte de Professionnel de Santé (CPS).

2. Connexion par carte CPS

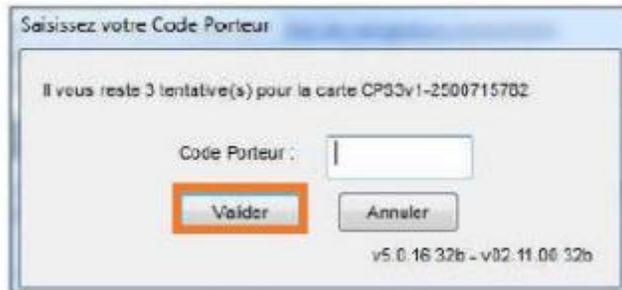
a. Insérez la carte CPS dans le lecteur de carte, puis cliquez sur « **S'identifier par carte CPS** ».



b. Sélectionnez le certificat, puis validez en cliquant sur « **OK** ».



c. Saisissez le code porteur (à 4 chiffres) dans la fenêtre qui s'affiche, puis cliquez sur « **Valider** »



3. Connexion par carte E-CPS

Vous pouvez vous enregistrer sur le site <https://wallet-secure.esw.esante.gouv.fr> à l'aide de votre carte CPS

4. Connexion par code OTP

a. Saisissez le nom d'utilisateur (numéro RPPS) et le mot de passe choisi lors de la première connexion (ou modifié lors d'une connexion précédente), puis cliquez sur « **se connecter** ».

b. Récupérez le **code OTP** (6 chiffres) **reçu par mail** (adresse email renseignée dans le compte) et saisissez-le dans la fenêtre « **J'ai reçu mon code** ».



Important : Le code OTP transmis par mail n'est valable que 10 minutes. Passé ce délai, un nouveau code OTP doit être demandé.

En cas d'échec de la connexion par carte CPS :

Le message d'erreur ci-dessous se génère en cas de carte CPS non reconnue :



Carte CPS insérée et reconnue



Carte CPS mal insérée / non reconnue



? Besoin de plus d'informations



En cas de problème sur votre compte ou vos habilitations, rapprochez-vous du référent structure de votre établissement.

Sur notre site Internet, vous trouverez une mine d'informations dans votre Espace Utilisateurs ViaTrajectoire : fiches pratiques détaillées, webinaires, témoignages...

[Cliquez ici !](#)



En cas de difficultés, notre centre de services est à votre disposition du lundi au vendredi, de 8h30 à 18h30

0 820 250 035 - assistance@esante-occitanie.fr

Contactez-nous si besoin d'un accompagnement spécifique :
viatrajectoire@esante-occitanie.fr